

C I R C É



Madame Roselyne Bachelot-Narquin
Ministre de la Culture
3 rue de Valois
75033 Paris Cedex 01

Paris, le 13 octobre 2020

Lettre ouverte à Madame Roselyne Bachelot-Narquin, Ministre de la Culture

Objet : annulation du 38^e Marché de la Poésie, ou du bon usage de la culture par un préfet de la République

Madame la Ministre,

Le 38^e Marché de la Poésie est annulé, il n'aura pas lieu cette année.
L'association c/i/r/c/é, organisatrice depuis près de quarante ans de cette manifestation culturelle, s'adresse à vous, animée par un grand étonnement touchant à l'incompréhension en ce qui concerne cette annulation, induite par l'attitude de la Préfecture de police de Paris. Conscients des risques afférant à la crise sanitaire et partageant le bien-fondé des mesures que l'État préconise, nous nous étonnons cependant de l'incohérence ayant conduit à l'annulation dont nous sommes victimes, notre activité et ses conditions d'exercice s'apparentant à celles qui prévalent pour les marchés alimentaires, qui eux, et l'on s'en réjouit, restent ouverts au public. Un Marché culturel présenterait-il des dangers particuliers ?

Le Marché de la Poésie réunit chaque année pendant cinq jours place Saint-Sulpice la production éditoriale de poésie et de création. Cette manifestation est un événement important pour l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre, de l'auteur au lecteur, en passant par les éditeurs, libraires et médiathécaires.

Se tenant habituellement en juin, notre manifestation se situe dans le cadre de la Foire Saint-Sulpice qui rassemble différents marchés (bibliophilie, céramique, jeux mathématiques, estampe, antiquaires, photographie...) se déroulant successivement, ce qui permet une mutualisation des moyens logistiques.

.../...

**CENTRE D'INFORMATION DE RECHERCHE DE CRÉATION
ET D'ÉTUDES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES**
12 RUE PIERRE ET MARIE CURIE 75005 PARIS - France
Tél : [00 33] (0)1 44 07 48 39
siret 39143655700014 – code NAF 9499Z - TVA non applicable, art.293-B du CGI
e-mail : contact@marche-poesie.com — www.marche-poesie.com

C I R C É



2

Au seuil du mois de mars la situation sanitaire l'imposant, alors que notre programmation était prête, nous avons dû nous résoudre, non pas à annuler l'événement, mais à le reporter en octobre avec l'ensemble de ceux de la Foire Saint-Sulpice. Ainsi, fin septembre, la bibliophilie a-t-elle commencé le cycle, suivie de la photographie, de la céramique, puis de l'estampe.

Le lundi 5 octobre, après les annonces du Préfet de police de Paris et les conséquences prévues à partir du mardi 6 octobre, le Marché de l'estampe qui se tenait alors, a suivi son cours jusqu'à ce qu'un courriel de la préfecture s'étonne que la Foire Saint-Sulpice soit encore ouverte. La responsable de la Foire Saint-Sulpice, Mme Marie Utreh, s'est alors rapprochée de la Mairie du 6^e Arrondissement de Paris pour examiner la situation. La Préfecture de police avait convenu de statuer dès le lendemain sur le sort de la Foire. Entre temps, le site est donc resté fermé au public alors que devait commencer le Marché des Antiquaires.

Vendredi 9 octobre, sans retour de la Préfecture, l'avocat de Mme Utreh apprenait qu'il n'y aurait aucun retour faisant part d'une décision du Préfet de Police de Paris. La résolution fut alors prise de ne pas rouvrir, de manière à ne pas se mettre en défaut vis-à-vis de la Préfecture.

Ainsi, en raison du mutisme volontaire de la Préfecture de Police de Paris, la Foire Saint-Sulpice a-t-elle interrompu la poursuite de la tenue de ses marchés, malgré le respect des mesures sanitaires qui y avaient été instaurées et respectées par le public et les exposants. Dans cet enchaînement, le Marché de la Poésie s'est vu dans l'obligation d'annuler sa 38^e édition, privant de ce fait les éditeurs, les revues et les auteurs d'un unique rendez-vous annuel indispensable à leur existence même.

Dans un contexte où les marchés parisiens continuent de se tenir, où de grandes manifestations sportives sont déployées, le domaine de la culture est une fois encore contraint de se sacrifier, alors que les éditeurs que nous défendons connaissent une année extrêmement difficile depuis le mois de mars.

Il serait opportun et grand temps, qu'au service de la République, un préfet soit conscient des enjeux de l'activité culturelle et que le ministère de la Culture par votre voix puisse lui rappeler l'incohérence et l'injustice de certaines de ses décisions.

.../...

**CENTRE D'INFORMATION DE RECHERCHE DE CRÉATION
ET D'ÉTUDES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES**
12 RUE PIERRE ET MARIE CURIE 75005 PARIS - France
Tél : [00 33] (0)1 44 07 48 39
siret 39143655700014 – code NAF 9499Z - TVA non applicable, art.293-B du CGI
e-mail : contact@marche-poesie.com — www.marche-poesie.com

C I R C É



3

Nous restons à votre disposition, Madame la Ministre, pour évoquer avec vos services la problématique engendrée par une telle décision.
Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Yves Boudier
président

Vincent Gimeno-Pons
délégué général

C.P.I. Monsieur Vincent Monadé, Président du Centre national du Livre
Madame Valérie Pécresse, Présidente du Conseil régional d'Île-de-France
Madame Anne Hidalgo, Maire de Paris
Madame Carine Rolland, Adjointe à la Maire de Paris en charge de la Culture
Madame Florence Portelli, Vice-Présidente du Conseil régional d'Île-de-France
chargée de la Culture, du Patrimoine et de la Création
Monsieur Jean-Pierre Lecoq, Maire du 6^e Arrondissement de Paris et Conseiller
régional d'Île-de-France
Monsieur Olivier Passelecq, Adjoint au Maire du 6^e Arrondissement de Paris chargé
de la Culture
Madame Marie Utreh, responsable de la Foire Saint-Sulpice

Lettre ouverte aux éditeurs et aux publics.

**CENTRE D'INFORMATION DE RECHERCHE DE CRÉATION
ET D'ÉTUDES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES**
12 RUE PIERRE ET MARIE CURIE 75005 PARIS - France
Tél : [00 33] (0)1 44 07 48 39
siret 39143655700014 – code NAF 9499Z - TVA non applicable, art.293-B du CGI
e-mail : contact@marche-poesie.com — www.marche-poesie.com